

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mardi 17 novembre 2009 à 20h00 au Centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton, Jim Coyle, Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

Également présents, le directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

Le directeur procède à l'assermentation de tous les membres du conseil.

PAROLE AU PUBLIC

- Ken Stanton
- Est-ce qu'un inspecteur municipal a le droit d'aller sur un terrain privé?
Réponse : Oui la loi le permet
 - Est-ce que les mêmes conditions au niveau du règlement de nuisances s'appliquent sur tous les types de zonage incluant zonage agricole??
Réponse : *Oui, il n'y a pas de distinction*
 - Les plaintes sont-elles confidentielles?
Réponse : Oui

M. Roger Larose informe le directeur général qu'il désire obtenir copie du dossier de M. Stanton.

- Jean-Claude Carisse :
- Est-ce que le contrat de la MRC Pontiac avec M. Orr vient mettre en péril le projet incinérateur?
Réponse : Non, puisqu'il y a apparemment une clause dans ce contrat qui permet d'aller à un site plus rapproché que celui de Lachute.

- Accusé réception des lettres

- Guyline La Salle
- Projet bibliothèque – s'assurer qu'il y a de l'eau potable avant de mettre le projet en branle
 - Parc Eardley – qui s'en occupera ?
Réponse : le représentant au comité des loisirs apportera des suggestions
 - Pancarte Maple Lane au coin de Terry-Fox
 - Déchets sur Terry-Fox

- Bill Twolan
- Contre le projet actuel d'agrandissement

09-11-360

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2009 et ceux des séances spéciales du 15 septembre et du 1er octobre 2009
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Liste des engagements pour le mois de novembre
 - 5.4 Transferts budgétaires
 - 5.5 Requête introductive – succession Robert Séguin
 - 5.6 Fonds de roulement
 - 5.7 Enseignes municipales
 - 5.8 Horaire – bâtiments municipaux
 - 5.9 Rapports trimestriels
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Appels d'urgence – interventions pompiers – employés municipaux
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 7.2 Subvention – aide à l'amélioration du réseau routier municipal
 - 7.3 Éclairage solaire
 - 7.4 Offre de service – estimé – de la compagnie Construction & Expertise PG - travaux de pavage correctifs
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1 Services professionnels d'ingénierie – réseau d'aqueduc et d'égout – Quyon
 - 8.2 Réparation de la canalisation d'égout – rue St-John
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Association – Lac-des-Loups
 - 9.2 Personne responsable pour les cours d'eau à la Municipalité de Pontiac
 - 9.3 Demande de lotissement – Guy Chantigny
 - 9.4 Demande de reconnaissance – Association Domaine Bellevue Estates
 - 9.5 Demande de lotissement – Holly Evans – 54 ch. des Pères-
 - 9.6 Demande à la C.P.T.A.Q. – Serge Dumouchel – 171, chemin Alary
 - 9.7 Demande à la C.P.T.A.Q. – Mme Elisabeth Rolston
 - 9.8 Demande de lotissement – Meredith Stuart – 4277, route 148
 - 9.9 Politique – C.C.U.
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Appui au projet « Carrefour jeunesse emploi plus »
 - 10.2 Sentier Pontiac – politique du vélo - aide financière auprès du M.T.Q.
 - 10.3 Sentier Pontiac – programme route verte - aide financière auprès du M.T.Q.
 - 10.4 Système de son – Centre communautaire
 - 10.5 Sentiers motoneige - droits de passage et traverse de chemins
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux
- 13. Dépôt du registre de correspondance**
 - 13.1 Registre de correspondance du mois de septembre et d'octobre 2009
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil sont présents et renoncent à l'avis de convocation;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte

Appuyé par Jim Coyle

| ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Ajouts : 6.2 Réparations – camion
 9.10 Dossier litigieux et infractions – Outrage au tribunal
 9.11 Avis de motion – Règlement concernant les bâtiments de
 métal

Retrait : 9.9 Politique – C.C.U.

Adoptée

09-11-361

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2009 ET CEUX DE DES SÉANCES SPÉCIALES TENUES LE 15 SEPTEMBRE ET LE 1^{ER} OCTOBRE 2009

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 8 septembre 2009 et ceux des séances spéciales tenues le 15 septembre et le 1^{er} octobre 2009, tel que rédigé et distribué.

Adoptée

09-11-362

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **81 657,03\$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 30 octobre 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-11-363

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **568 127,36 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 3 novembre 2009 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

09-11-364

LISTE DES ENGAGEMENTS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **25 883,31 \$** taxes incluses.

Adoptée

09-11-365

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES – au 10 novembre 2009

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité effectue les transferts budgétaires tel que reconnue à la liste jointe en annexe au montant total de **77 532,00 \$**.

Le conseiller Jim Coyle vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-11-366

PRESCRIPTION DÉCENNALE – SUCCESSION ROBERT SÉGUIN

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance en acquisition judiciaire du droit de propriété par prescription décennale de la propriété de M. Robert Séguin, au 58 chemin des Pères-Dominicains;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le maire et le directeur général à signer tout document pertinent afin de régulariser la situation de la succession Robert Séguin et accepte la prescription décennale.

Adoptée

09-11-367

FONDS DE ROULEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE, suite à la résolution no 09-05-171, le fonds de roulement sera affecté comme suit :

Dépense nette 94 654,20 \$ moins disposition d'actif 64 970,05 \$, laissant un solde à financer par le fonds de roulement de 29 684,15 \$ pour 5 ans.

Le fonds de roulement sera remboursé par les budgets suivants :

2010	5 936,83 \$
2011	5 936,83 \$
2012	5 936,83 \$
2013	5 936,83 \$
2014	5 936,83 \$

Adoptée

09-11-368

ENSEIGNES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT le projet d'enseignes déposé par Mme Inès Pontiroli ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil accepte le principe de changer les enseignes et le concept présenté ;

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte le concept d'enseignes et qu'un budget de 6 400,00 \$ soit accordé à ces fins.

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution, dû au fait que l'on devrait demander 2 soumissions.

Adoptée sur division

09-11-369

HORAIRE – BÂTIMENTS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le but principal d'avoir de multiples édifices municipaux est de fournir des installations adéquates pour divers événements requis par les contribuables, les clubs et organismes ;

CONSIDÉRANT QUE la programmation de ces événements et la promotion de l'utilisation supplémentaire de ces installations est confiée aux divers organismes ;

CONSIDÉRANT QUE l'interruption de cette programmation occasionne un effet négatif sur la promotion et l'utilisation de ces installations ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande au Directeur général de s'assurer que la municipalité respecte les horaires prévus pour ces installations lorsqu'elle planifie ses besoins pour des réunions publiques, sessions de formation, etc.

Adoptée

09-11-370

RAPPORTS TRIMESTRIELS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité veut que les biens et services requis proviennent des fournisseurs de la région, lorsque disponible et pour toute fin pratique;

CONSIDÉRANT QUE le souhait de répartir des travaux entre les divers fournisseurs qualifiés ;

CONSIDÉRANT le souhait de transparence par rapport à ces achats ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande au Directeur général de produire des rapports trimestriels séparés, soit par fournisseur, les achats cumulatifs annuels jusqu'à ce jour pour :

- de nouveaux véhicules et équipements ;
- l'entretien de véhicules et équipements ;
- la réparation de véhicules et équipements ;
- la location de véhicules et équipements ;
- le sable et le gravier.

Adoptée

09-11-371

APPELS – URGENCE – INTERVENTIONS POMPIER – EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise tout employé municipal qualifié à répondre aux appels pour le service d'incendie 9-1-1 sur les heures de travail régulières. Il est entendu qu'ils conserveront leurs privilèges salariaux lors des interventions et que les conditions salariales du service d'incendie et autres continueront de s'appliquer en dehors de leurs heures normales de travail.

Adoptée

09-11-372

RÉPARATION – BRIS DU CAMION INCENDIE NO 27

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU d'autoriser le directeur des Travaux publics à faire réparer le camion incendie no 27 après réception d'une deuxième estimation. Le tout pour une somme maximale de 3 500,00 \$.

Adoptée

09-11-373

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE ce conseil accepte les travaux pour la somme de 50 695,53 \$ sur les chemins municipaux et que ces travaux ne font pas partie d'une autre subvention ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 45 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports (dossier no 00015314-1-82030(07) – 2009-06-30-24).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué (voir liste en annexe).

Adoptée

09-11-374

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE ce conseil accepte les travaux pour la somme de 19 188,69 \$ sur les chemins municipaux et que ces travaux ne font pas partie d'une autre subvention ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 18 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports (dossier no 00015290-1-82030(07) – 2009-06-29-14).

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué (voir liste en annexe).

Adoptée

09-11-375

ÉCLAIRAGE SOLAIRE

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger la somme au budget accordé par résolution no 09-10-357 pour la fourniture et l'installation d'un luminaire solaire par la compagnie Pannex Automatic Control Inc.;

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde un budget de 6 200,00 \$ pour la fourniture et l'installation d'un système d'éclairage par lampadaire solaire au coin des chemins Thérien et de la route 148.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE cette résolution vient abroger la résolution no 09-10-357.

Adoptée

09-11-376

**OFFRE DE SERVICE – ESTIME – DE LA COMPAGNIE
CONSTRUCTION & EXPERTISE PG - TRAVAUX DE PAVAGE
CORRECTIFS**

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU d'accepter l'offre de Construction Expertises PG pour l'estimé budgétaire complet des travaux de réparation d'asphalte pour la somme de 2 450,00 \$.

Adoptée

**09-11-377
SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURIE – RÉSEAU
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**

CONSIDÉRANT QUE pour l'obtention de subvention, il est nécessaire de préparer un plan d'intervention pour le remplacement des conduites d'eau ou d'égout ;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la municipalité donne le mandat pour la somme de 14,200 00 \$ (plus taxes) à la compagnie Teknika-HBA pour les services professionnels d'ingénierie civil associés à la préparation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égout du village de Quyon, tel que décrit dans leur offre de service.

Adoptée

**09-11-378
NETTOYAGE – LIGNE – ÉGOUT – RUE ST-JOHN**

Il est

Proposé par Lynne Beaton
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la recommandation de M. Michael Proulx et fasse procéder au nettoyage de la section égout sur la rue St-John. Un budget de 3 000,00 \$ est accordé à ces fins.

Adoptée

**09-11-379
DEMANDE DE RECONNAISSANCE - ASSOCIATION DU LAC-DES-
LOUPS**

CONSIDÉRANT la demande des membres de l'Association du Lac-Des-Loups;

CONSIDÉRANT QUE tous les documents légaux requis ont été reçus;

Il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la reconnaissance de l'Association du Lac-des-Loups (chemin de tolérance), telle que présentée aux documents fournis par les membres, le tout pour l'année 2009.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-11-380

NOMINATION - RESPONSABLE DES COURS D'EAU SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un responsable des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Pontiac;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité nomme M. Marc Lavigne à titre de personne responsable des cours d'eau sur le territoire de la Municipalité de Pontiac.

Adoptée

09-11-381

**LOTISSEMENT – Partie du lot 5A du rang 1, Canton Onslow
Guy Chantigny et Jocelyne Trépanier**

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création du lot 5A-26, du rang 1, Canton Onslow;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de lotissement créant le lot 5A-26, du rang 1, Canton Onslow, tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. Michel Fortin, sous ses minutes : 19529.

Adoptée

09-11-382

DEMANDE DE RECONNAISSANCE – ASSOCIATION DOMAINE BELLEVUE

CONSIDÉRANT la demande de reconnaissance du Domaine Bellevue Estate à titre d'association se qualifiant au programme d'aide aux chemins de tolérance ;

CONSIDÉRANT QUE le programme s'adresse aux associations qui doivent entretenir des chemins non-conformes et ne pouvant éventuellement être repris par la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide du Domaine Bellevue Estate concerne des chemins faisant partie d'un plan de lotissement approuvé par la municipalité et que les règles de prise en charge de ces chemins sont clairement établies ;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité refuse la demande de reconnaissance d'association et d'aide financière du Domaine Bellevue Estate, le tout ne cadrant pas dans les règles établies au programme d'aide financière aux chemins de tolérance.

Adoptée

09-11-383

LOTISSEMENT - Holly Evans et Jim Bottomley – 54, ch. Des Pères-Dominicains

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création du lot 4 490 437 dans le but de l'annexer au lot 2 683 013;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Roger Larose
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE le conseil supporte la demande de lotissement créant le lot 4 490 437 tel que démontré sur le plan de l'arpenteur géomètre M. André Durocher sous ses minutes : 18 400.

Adoptée

09-11-384

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q – Serge Dumouchel – 171, Ch. Alary

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la construction et l'aménagement d'un abattoir d'ovin;

CONSIDÉRANT QUE l'usage sera complémentaire à l'élevage existant;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la construction et l'aménagement d'un abattoir d'ovin sur le lot 2 682 657.

Adoptée

09-11-385

DEMANDE À LA C.P.T.A.Q. – Mme Elisabeth Rolston

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but l'aliénation, la subdivision et l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 889 784 (2980,9 mètres carrés) situé au 1623, route 148, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale;

CONSIDÉRANT l'aliénation supplémentaire de 1 000 mètres carrés à même les lots 2 683 763, 2 756 106, 2 889 783 et 2 683 766;

CONSIDÉRANT l'inventaire restreint des lots en zone résidentielle;

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE ce conseil supporte la demande de la requérante ayant pour but l'utilisation, la subdivision et l'utilisation autre qu'agricole du lot 2 889 784 (2980,9 mètres carrés) situé au 1623, route 148, dans le but d'y construire une résidence unifamiliale.

Adoptée

09-11-386

LOTISSEMENT – 4277, route 148 – Meredith Stuart

CONSIDÉRANT QUE la demande a pour but la création des lots 18A-1 et 18A-2 du rang 4, canton d'Onslow;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de zonage 177-01

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 178-01;

EN CONSÉQUENCE,

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU que le conseil supporte la demande de lotissement créant les lots 18A-1 et 18A-2 du rang 4, canton d'Onslow, tels que démontrés sur le plan de l'arpenteur géomètre M. Hubert Carpentier sous ses minutes : 2502.

Adoptée

09-11-387

DOSSIER LITIGIEUX ET INFRACTIONS – Outrage au tribunal

CONSIDÉRANT QUE certaines personnes en infraction, après avoir reçu des avis d'infractions de la part de la Municipalité continuent de ne pas se conformer;

CONSIDÉRANT QUE des jugements ont déjà été rendus;

CONSIDÉRANT que le Conseil reconnaît qu'il y a infraction;

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac autorise la directrice du service d'urbanisme Mme Isabelle Côté, à transmettre à nos conseillers juridique, pour procédures, le dossier suivant :

4640-35-6330

Dossier Serge Legendre

Le conseiller Roger Larose vote contre la résolution dû au fait qu'il n'a pas connaissance du dossier.

Adoptée sur division

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CONCERNANT LES BÂTIMENTS DE MÉTAL

Avis de motion est donné par le maire Eddie McCann pour la préparation d'un règlement visant à modifier le règlement de construction no 179-01 et le règlement de zonage no 177-01 afin de permettre sous certaines conditions, la construction de bâtiments secondaires métalliques.

09-11-387-1

APPUI À LA CRÉATION « CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI PLUS »

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité appui la création du « Carrefour jeunesse emploi plus ».

Adoptée

09-11-388

SENTIER PONTIAC – POLITIQUE DU VÉLO – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour une étude de faisabilité de l'ordre de 2 500,00 \$ provenant de la « Politique du vélo »;

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution

Adoptée sur division

09-11-389

SENTIER PONTIAC – PROGRAMME ROUTE VERTE – AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU M.T.Q.

Il est

Proposé par Dr Jean Amyotte
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Pontiac demande une aide financière auprès du M.T.Q. pour une étude de faisabilité du sentier Pontiac de l'ordre de 2 500,00 \$ provenant de la « Route Verte ».

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

09-11-390
SYSTÈME DE SON – CENTRE COMMUNAUTAIRE

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'accorder un budget de 2 966,38 \$ (taxes incluses) pour remplacer le système de son au Centre communautaire à Luskville.

Adoptée

09-11-391
SENTIERS MOTONEIGE – DROIT DE PASSAGE ET TRAVERSE DE CHEMINS

Il est

Proposé par Inès Pontiroli
Appuyé par Dr Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la Municipalité accepte la demande de l'Association des Motoneigistes de Pontiac Inc. et accorde à ceux-ci les droits de passage et traverse demandés, tel que soumis au document en annexe.

IL EST DE PLUS RÉSOLU d'informer les clubs de motoneiges qu'il y a interdiction, en tout temps, de circuler sur les trottoirs de la municipalité.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

– Dépôt de divers rapports municipaux : a) animaux ;

DÉPÔT DU REGISTRE DE CORRESPONDANCE

– Registre de correspondance du mois de septembre et octobre 2009.

PÉRIODE DE QUESTIONS

09-11-392
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Roger Larose

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à _____ ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

MAIRE

DIRECTEUR GÉNÉRAL